

## Droit en general entre locataire et proprietaire

## Par daviduss, le 04/05/2009 à 11:52

## Bonjour,

je dois une somme d argent a une personne pour qui j aiete condanné, j ai fait un dossier de surendettement j ai bientot fini mais il me reste a lui payer,

je ne peux avoir de credit ama banque. si je lui signe une reconaissance de dette, peut il me faire une lettre a la banque de france afin de regulariser ce dossier afin que je puisse avoir un credit a ma banque.

je vous remercie par avance

merci d avoir repondu.
est ce legal?y a t il ue un ou plusieurs cas dans ce domaine?
quel le modele de lettre a faire? s il vous plait?
sincere
salutation

## Par **Paula**, le **05/05/2009** à **12:55**

Bonjour,

Si vous êtes en surendettement, la banque ne peut pas vous octroyer de crédit. Je ne pense pas qu'un courrier de cette personne changerait la règlementation.

Très cordialement